

# Architectes de l'urgence au Tchad

MARIANNE POTVIN

Cet article relate ma mission en tant qu'architecte volontaire pour la Fondation des Architectes de l'urgence au Tchad, mission effectuée entre les mois de novembre 2007 et mai 2008. Il a pour objectif de décrire le contexte de travail d'un architecte humanitaire dans l'Est du Tchad, une région dans laquelle se concentrent la quasi-totalité des activités de soutien aux réfugiés du conflit du Darfour. À la frontière avec le Soudan, dans un pays déjà agité par une crise politique interne, l'Est du Tchad est un territoire aux dynamiques ethniques et politiques complexes. La situation se caractérise par les conséquences directes de la crise du Darfour et du «conflit par proxy» que se livrent le Tchad et le Soudan. Les deux pays s'accusent réciproquement de soutenir les guérillas actives de part et d'autre de leur frontière.

La ville d'Abéché et tout l'Est du Tchad sont actuellement en phase 4 sur l'échelle sécuritaire des Nations Unies : cela signifie que l'état d'alerte est général et que seuls les humanitaires non-accompagnés peuvent y intervenir, moyennant des autorisations spéciales pour circuler dans les régions concernées. C'est sur ce territoire que sont répartis les réfugiés soudanais du Darfour, évalués à plus de 232 000, et les déplacés intérieurs du Tchad, évalués à plus de 100 000. De par leur proximité avec le Darfour voisin, certains camps de réfugiés servent de base arrière aux rebelles soudanais surnommés localement les «toroboros». La présence massive d'hommes lourdement armés dans un camp en fait une cible de prédilection pour l'armée soudanaise qui traque la rébellion, et par conséquent, représente une menace grave pour réfugiés et travailleurs humanitaires présents. Certaines régions ont déjà été bombardées plusieurs fois par les avions de guerre soudanais. À ces menaces militaires, se rajoutent un banditisme violent et les actions des «coupeurs de route» qui volent véhicules et cargaisons (60 véhicules ont été volés en moins d'un an, causant la mort de deux travailleurs humanitaires).

C'est dans cette situation extrêmement tendue et très volatile qu'évolue l'équipe d'Architectes de l'urgence, aux côtés de nombreuses ONG internationales. Dispersés dans plusieurs camps de réfugiés, dans la ville d'Abéché et dans la capitale N'Djamena, les Architectes de l'urgence travaillent simultanément sur différents projets. On compte parmi ces projets des chantiers de construction, des visites d'évaluation, des études de faisabilité ou des enquêtes sur les prix des matériaux locaux. Conséquence de cette organisation «éclatée», ou du moins décentralisée, les équipes se résument souvent à une seule personne par projet.

À Ouré Cassoni, l'équipe des Architectes de l'urgence, constituée d'un ingénieur tchadien et d'un architecte expatrié, travaille en étroite collaboration avec l'ONG américaine IRC (*The International Rescue Committee*), ONG gestionnaire du camp. Ensemble, ils sont chargés de concevoir et d'assurer le suivi des chantiers de 30 salles de classe. Ce projet est financé par Unicef, en collaboration avec IRC, et son budget total s'élève à 300 000\$ US. Des projets de construction d'écoles de même envergure ont cours dans les camps de Milé et Kounoungo, en collaboration avec SECADEV, une organisation caritative tchadienne.

Mandatés par l'Unicef, les Architectes de l'urgence réalisent aussi un état des lieux de toutes les infrastructures scolaires et préscolaires des 12 camps de réfugiés. Et ce, afin que l'UNICEF et le UNHCR, deux des agences des Nations Unies les plus présentes sur le terrain, puissent se positionner dans leurs financements futurs et dans leur plan d'action globale pour l'éducation

des enfants réfugiés soudanais. Cet état des lieux porte sur le nombre, la typologie constructive et l'état des salles de classes, ainsi que sur l'implantation et l'environnement immédiat des écoles et des garderies. En parallèle à ces projets, certaines ONG mandatent la fondation pour réaliser diverses études de faisabilité (réhabilitation du service de pédiatrie de l'hôpital régional d'Abéché, construction de hangars de nutrition) ou encore pour concevoir les plans pour leurs bases d'opérations dans différents villages de la région.

Dans un contexte de post-urgence, où les donations de l'étranger tendent à diminuer plus le conflit dure, les budgets sont toujours plus modestes et les échéanciers plus courts. Il convient de préciser que pour la totalité de leurs projets au Tchad la Fondation des Architectes de l'urgence n'engage aucuns fonds propres et agit uniquement comme prestataire de services. Fonctionnant exclusivement sur les contrats qu'elle réussit à signer, la fondation s'est quelques fois engagée à assumer l'aspect logistique de certains projets, comme les achats et le transport de matériaux par exemple, ou la gestion des stocks, l'embauche de personnel etc. Faute de ressources humaines, matérielles ou même juridiques adéquates, et ne possédant aucune structure logistique interne, elle a cependant dû faire marche arrière.

Souvent, les consignes de sécurité en vigueur font en sorte qu'il est très difficile de respecter l'échéancier des projets. L'interdiction de circuler pour les camions transportant les matériaux cause des retards considérables, et les évacuations préventives du personnel humanitaire en cas de crise majeure peuvent suspendre les travaux pendant de longues durées. Au début du mois de février 2008, les rebelles tchadiens soutenus par le Soudan ont traversé le pays d'est en ouest et ont attaqué la capitale N'Djamena. Les ressortissants étrangers de la capitale ont été évacués par l'armée française et l'ONU a organisé une évacuation préventive pour tous les humanitaires travaillant dans l'Est. Cette évacuation a causé un arrêt presque complet de toutes les activités qualifiées de «non-essentielles» pendant plusieurs semaines.

Comme on peut le constater, le climat d'insécurité qui règne sur la région influence le travail des architectes en mission. Les couvre-feux imposés varient selon les conditions de sécurité et les rumeurs d'attaques. Les déplacements sont souvent restreints et doivent suivre des protocoles précis. Seuls les déplacements à pied sont permis dans certaines zones, comme à l'intérieur de certains camps de réfugiés par exemple. La plupart des véhicules se déplacent en convois escortés par des gendarmes. À ces restrictions de mouvements déjà contraignantes, s'ajoutent les limites des télécommunications. Dans les zones excentrées où a lieu l'essentiel du travail, l'accès à Internet se fait par les rares antennes VSAT que possèdent certains organismes, et les instruments de communication se limitent aux radios VHF ou téléphones satellites. Ces équipements coûtent cher mais représentent les seuls et uniques moyens de communiquer. Jusqu'au mois de mars 2008, aucun membre de l'équipe d'Architectes de l'urgence sur le terrain n'avait ces instruments en sa possession. Les volontaires étaient en position de dépendance totale vis-à-vis des ONG partenaires pour des outils essentiels à leur sécurité personnelle.



Les paragraphes précédents témoignent de la place que peut occuper un architecte dans une zone de conflit de post-urgence, et des contraintes auxquels il doit faire face dans un tel milieu. Cependant la définition exacte de son rôle demeure encore floue, voir élastique selon les circonstances et les moyens de chacun. Dans le cas du Darfour, le créneau à combler semblerait être celui de «constructeurs de l'urgence», mais la pensée et la culture architecturales restent des éléments valorisés et recherchés. Comment préciser le mandat de l'architecte et cerner les limites de ses interventions? Les mêmes questions se posent en ce qui concerne les devoirs et responsabilités d'une organisation / fondation d'architectes humanitaires. Plutôt que de définir ce qui justifie sa présence sur le terrain, il serait plus intéressant de s'interroger sur le fonctionnement d'une telle structure. Quelles ressources minimales doit-elle avoir et quels supports logistiques doit-elle fournir pour permettre à un architecte volontaire de jouer son rôle de façon efficace et en maintenant son éthique professionnelle?

Dans un contexte aussi complexe et dangereux qu'est le Darfour, le choix d'une organisation de ne pas investir dans des équipements de communications ou de logistique peut représenter une négligence grave quant à la sécurité de son équipe sur place. En termes d'apprentissage, une ONG a beaucoup à gagner en opérant dans une telle zone de crise. Mais peut-elle se permettre d'acquérir de l'expérience et du crédit professionnel au détriment de la sécurité des volontaires qu'elle envoie en mission? N'ayant pas encore les moyens de ses ambitions, ne risque-t-elle pas de faire figure, devant des partenaires expérimentés et avertis, d'organisme peu rigoureux de ses engagements professionnels et son éthique humanitaire, et peu soucieux de la sécurité de son personnel sur le terrain. Il en va de sa réputation et de sa croissance.

L'architecte humanitaire, comme tout acteur humanitaire, n'est pas un aventurier à la recherche de sensations fortes, poussé par des pulsions de grand sauveur de l'humanité, mais bien un professionnel qui effectue des transferts de connaissances et d'expertises, et qui répond à un code de déontologie. En octobre 2007, l'Est du Tchad est le théâtre d'une «bavure» humanitaire, quand éclate le scandale de l'Arche de Zoé. Qu'on la caractérise d'extrémisme ou d'intégrisme humanitaire, ou encore de «néocolonialisme compassionnel», cette affaire a révélé les conséquences désastreuses que peuvent avoir sur la communauté humanitaire globale l'apparition en grand nombre de petites organisations caritatives au professionnalisme douteux. La méfiance accrue de l'opinion publique, des pays donateurs et des autorités, la discréditation du travail des humanitaires aux yeux des populations locales, les régulations plus strictes et les procédures administratives alourdies qui en résultent ne facilitent pas la tâche déjà complexe de travail humanitaire.

Dans cette région en crise où la situation reste extrêmement tendue et volatile, les bonnes intentions et l'ambition ne suffisent pas à lancer une opération humanitaire; il faut se donner les moyens financiers et matériels pour y arriver. Ce qui n'est pas forcément chose faite pour une ONG qui débute, comme la fondation des Architectes de l'urgence. Toute organisation a le devoir de choisir ses missions d'intervention et de calculer la part de risques qu'elle peut se permettre, en fonction de ses ressources et de son expérience. Espérons que la fondation apprendra de son expérience au Tchad, et qu'avec le temps, elle saura gérer plus diligemment ce genre de contexte.